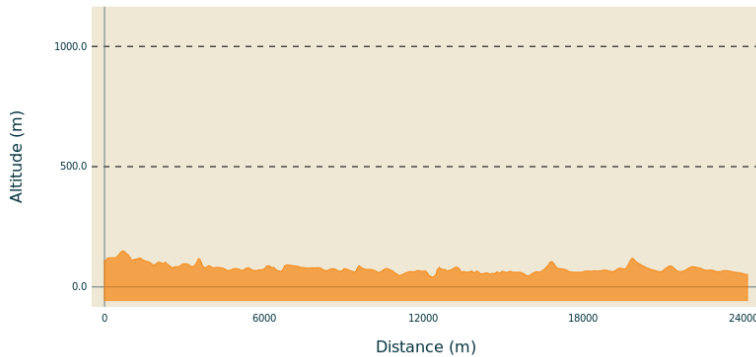


Sentier de la rando des Gorges de l'Ardèche

Gorges de l'Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 41 m Altitude max 149 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 14 h

Longueur : 24.2 km

Dénivelé positif : 560 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Lac - Rivière - Cascade, Refuge - Bivouac

Itinéraire

Départ : Parking 3 "Belvédère" ou au Pont du Tiourre, Chames, Vallon-Pont-d'Arc

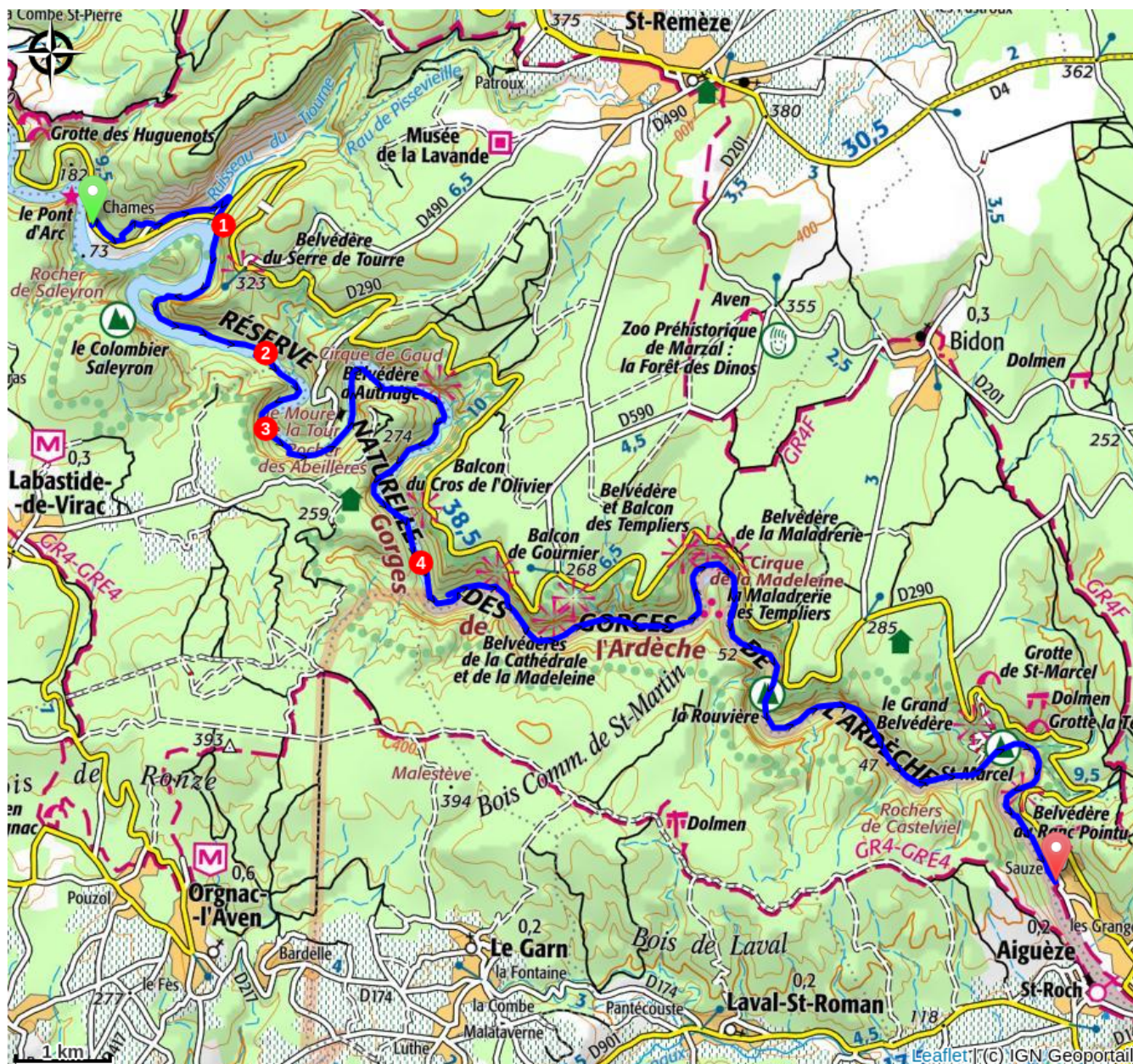
Arrivée : Plage de Sauze, Saint-Martin-d'Ardèche

Balisage :  PR

Communes : 1. VALLON-PONT-D'ARC 2. LABASTIDE-DE-VIRAC 3. SAINT-REMEZE 4. BIDON 5. SAINT-MARCEL-D'ARDECHE 6. SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

Étapes :

1. Sentier amont de la rando des Gorges de l'Ardèche
12.5 km / 311 m D+ / 6 h
2. Sentier aval de la rando des Gorges de l'Ardèche
11.6 km / 236 m D+ / 8 h



! Recommandations

Attention ! Le sentier des Gorges de l'Ardèche est un sentier en linéaire, et non pas une boucle. Vous devrez donc organiser votre navette en voiture ou avec une des compagnies de transport proposant ce service.

Vous pouvez stationner votre véhicule au parking de Sauze à Saint-Martin-d'Ardèche, au parking 3 (Belvédère) du Pont d'Arc, ou au parking de la gare routière à Vallon-Pont-d'Arc. **De là, il est possible d'arriver au départ par des chemins : voir rando "Le Pont d'Arc depuis Vallon" ; ou, d'emprunter une navette qui circule l'été, et les weekends de mai et juin.**

La randonnée n'est pas faisable en totalité toute l'année à cause des passages à gué où les niveaux d'eau peuvent être trop élevés. Pensez bien à vérifier la météo et le niveau d'eau auprès de l'Office de Tourisme avant de partir. Au passages où vous risquez de tomber à l'eau ouvrez la sanglette qui relie les bretelles de votre sac à dos afin de pouvoir le retirer s'il vous emporte au fond.

Il est possible de ressortir de la réserve naturelle pour regagner la route touristique des Gorges au niveau des bivouacs de Gaud et de Gournier mais pour faire la randonnée dans sa totalité, il est fortement conseillé de passer une nuit dans un de ces bivouacs. Ils sont ouverts et gardés de Pâques à fin Septembre. La réservation est obligatoire aux Offices de Tourisme de Vallon-Pont-d'Arc ou de St-Martin-d'Ardèche ou sur le site de l'Office des Gorges de l'Ardèche.

- Privilégiez les mois de Mai, Juin et Septembre, Octobre. Les températures sont moins chaudes, et les journées bien ensoleillées.
- Restez bien sur les sentiers pour protéger la flore.

- Soyez le plus discret possible pour ne pas déranger les animaux qui vivent ici.
- Ne jetez évidemment ni déchets, ni papier toilette dans la nature.



Matériel

Bonnes chaussures de randonnée. Chaussures d'eau et bâtons pour les passages à gué. Protection contre le soleil. Gourdes ou pochette d'eau. Prévoyez de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante. Nécessaire de camping si pas réservé sur une des aire de bivouac.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Vallon Pont d'Arc, prendre la D290 en direction des Gorges de l'Ardèche.

Il est possible de laisser sa voiture à Saint-Martin et de réserver une remontée jusqu'au départ avec un des loueurs de canoë.

En été, il existe des navettes permettant de relier Vallon-Pont-d'Arc au Parking P3 Belvédère. Le départ peut aussi se faire juste après le Pont de Tiourre

Parking conseillé

Parking 3 "Belvédère" ou à Chames, Vallon-Pont-d'Arc



Lieux de renseignement

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Saint-Martin-d'Ardèche

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Vallon-Pont-d'Arc

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : +33 (0)4 75 54 54 20

https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr